

N°1400

du 29  
DECEMBRE  
2020



Pour la Patrie

# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

FINANCES

P.4

Effet de la crise sanitaire du Covid-19 qui a impacté sa trésorerie  
**La SALT reporte le paiement de ses dividendes**

CULTURE

P.2

Cinéma

**Le coup de grâce, le prochain film du Togolais Steven AF**

ENVIRONNEMENT

P.6

A mi-parcours de l'exécution du projet PASIET

**Les statistiques environnementales font les comptes des 3 dernières années**

P.3 **Accroissement exponentiel des cas de "covidés" dans le monde**

# LE TOGO ÉCHAPPE AU TOURBILLON

grâce aux mesures prises

*La condition sine qua none pour une reprise normale des activités après les fêtes est de continuer par protéger les personnes vulnérables*



Col Djibril Mohaman, Coordonnateur de la CNGR C19

P.4 **Police nationale**

## Tous les 5 ans, un stage professionnel

pour changer de grade

P.3 **Pour inverser sa place dans le système éducatif**

## Des indicateurs de suivi pour 2021-2023

pour l'Enseignement technique

## Cinéma

## Le coup de grâce, le prochain film du Togolais Steven AF

Le coup de grâce, le prochain film de Steven AF paraîtra sur les écrans l'année prochaine. Plusieurs artistes africains de renom font partie des acteurs, dont les Togolais King Mensah, musicien de son état ayant à son actif plusieurs albums. Il y joue le rôle d'un commissaire divisionnaire. Il y a également le comédien togolais, Beno Sanvee Alouwasson, grand maître du théâtre, un des fondateurs de la compagnie Zitic.

S'y ajoutent l'artiste ivoirien Michel Bohiri, la Togolaise Marie Dogbe, et le Burkinabé Serge Henri.

Psychologue de formation, Folligan Amouzou est plus connu du public culturel togolais sous le nom de Steven AF. Il a réalisé plusieurs clips vidéos des jeunes ar-



tistes togolais de la chanson moderne, notamment du hip hop. Il a réalisé et produit Point de Suture (2009), Fruit de la passion, Sherifa et Ton pied mon pied.

Il a été nommé à plusieurs reprises dont au FESPACO dans la Catégorie TV-VIDEO 2007, au Panafrican film and art festival de Los Angeles, au Festival du film panafri-

cain de Cannes, comme best Director zaffa awards Londres, et à l'African Movie Academy Awards et deux fois au Festival du Film Africain de KHOURIBGA.

## Nécrologie

## La chanteuse israélienne Rika Zarái est décédée

La chanteuse, décédée dans la nuit de mardi à mercredi à l'âge de 82 ans, était connue notamment pour son tube " Sans chemise, sans pantalon " dans les années 1970.

La chanteuse israélienne Rika Zarái est décédée dans la nuit du mardi 22 au mercredi 23 décembre à l'âge de 82 ans, a-t-on appris par la presse israélienne. Une information confirmée sur Twitter par l'ambassade d'Israël en France.

sans pantalon " ou des interprétations de " Hava Nagila " et " Tournez manège ".

Dans les années 1980, elle s'était reconvertie dans l'écriture d'ouvrages sur les bienfaits de la médecine naturelle. Si ses livres se sont vendus à plusieurs millions d'exemplaires, ses positions sur les bienfaits de produits naturels contre le cancer ou le sida lui vaudront l'inimitié du milieu médical.

Après un AVC en 2008 et une



Elle était à l'hôpital depuis le mois de septembre, rapporte la chaîne i24News.

Née à Jérusalem en février 1938, dans une famille de pionniers juifs, elle a connu un fort succès en France dans les années 1960 et 1970, avec des titres comme " Casatschok ", " Sans chemise,

longue absence sur scène, elle avait chanté aux Folies-Bergère à Paris en février dernier. En fauteuil roulant, elle avait interprété l'un de ses succès, " Prague ", à l'occasion de la " Nuit de la Déprime ", et avait reçu une standing-ovation du public.

## Biographie

## Eleanor Marx, traductrice de son père Karl Marx

Eleanor Marx (1855-1898) parle couramment plusieurs langues. Elle est traductrice de l'allemand, du français et du norvégien vers l'anglais. Elle a traduit non seulement les œuvres de son père Karl Marx, mais aussi d'autres œuvres politiques et littéraires. Elle est notamment la première traductrice de Madame Bovary en anglais.

Née à Londres et connue dans sa famille sous le nom de Tussy, elle est la fille cadette de Karl Marx et joue souvent dans le bureau de son père pendant qu'il écrit le Capital, texte fondateur du marxisme.

Selon Rachel Holmes, la biographe d'Eleanor Marx, l'intimité de Tussy avec Marx pendant l'écriture du Capital est le prélude d'une connaissance approfondie de l'histoire économique, politique et sociale britannique dès son plus jeune âge. Tussy et le Capital grandissent ensemble, écrit sa biographe dans Eleanor Marx : A Life (Bloomsbury, 2014).

Eleanor Marx devient la secrétaire de son père à l'âge de 16 ans et l'accompagne dans ses conférences à travers le monde.



de la Commune de 1871 (History of the Paris Commune of 1871), avec publication de l'édition anglaise en 1876. Elle participe à la fondation de l'Internationale ouvrière à Paris en 1889.

Elle est l'auteur d'écrits politiques, seule ou avec le marxiste anglais Edward Aveling, et elle traduit aussi des œuvres littéraires, par exemple Madame Bovary, roman de Flaubert, dont elle assure la première traduction en anglais, publiée en 1886.

Elle apprend expressément le norvégien pour traduire en anglais les œuvres du dramaturge Henrik Ibsen. Elle traduit par exemple Un ennemi du peuple (?An Enemy of the People) en 1888 et La Dame de la mer (The Lady from the Sea) en 1890.

Elle se suicide à l'âge de 43 ans après avoir découvert qu'Edward Aveling, devenu son compagnon, a secrètement épousé une jeune actrice l'année précédente.

Elle traduit certaines parties du Capital de l'allemand vers l'anglais. Elle révisé les traductions des conférences de Marx sur le profit capitaliste et les salaires des travailleurs pour que celles-ci soient publiées dans ses livres. Après la mort de Karl Marx en 1883, elle publie les manuscrits inachevés de son père puis l'édition anglaise du Capital en 1887.

Elle rencontre le socialiste révolutionnaire français Prosper-Olivier Lissagaray, qui a fui en Angleterre après avoir participé à la Commune de Paris en 1871. Elle traduit en anglais son Histoire



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression

Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication

Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction

Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D. Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme

Guillaume BOGLA



**jusqu'à**  
**-40%**  
sur le  
**DÉDOUANEMENT**  
de vos **VÉHICULES**  
& **MARCHANDISES\***

\* Marchandises sous douane en souffrance

**jusqu'au 24 décembre 2020**

Office Togolais des Recettes - OTR | 8201 | +228 90 99 41 01 | FEDERER POUR BATIR www.otr.tg

**\*DEPRECIATION DE LA VALEUR EN DOUANE DES VEHICULES ET MARCHANDISES\***  
Jusqu'à \*-40%\* sur le dédouanement des véhicules et marchandises sous douane en souffrance.  
Offre valable jusqu'au \*24 décembre 2020\*.

\*#OTR\*  
\*#AllègementFiscal\*

Accroissement exponentiel des cas de «covidés» dans le monde

## LE TOGO ÉCHAPPE AU TOURBILLON GRÂCE AUX MESURES PRISES

*La condition sine qua none pour une reprise normale des activités après les fêtes est de continuer par protéger les personnes vulnérables*

Plus de 79.758.000 cas d'infection au Covid-19 ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie en décembre 2019, dont au moins 50.405.700 sont aujourd'hui considérés comme guéris, selon l'Organisation mondiale de la santé. A la veille des fêtes de fin d'année l'OMS, par la voie de Directeur Général a demandé aux pays africains à ne pas être complaisants en ce moment critique de la pandémie. Le Togo a pris la mesure de cette crise sanitaire inédite.

Eric J.

«Le virus continue de circuler et la plupart des gens restent sensibles. Le continent africain est à une période charnière dans la gestion de la pandémie mondiale. Même si jusqu'à présent, la plupart des pays africains ont réussi à prévenir ou à contenir une transmission communautaire généralisée, ces dernières semaines, nous avons constaté une augmentation inquiétante du nombre de cas et de décès», a déclaré depuis Genève, Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS, à l'ouverture du troisième Forum Galien Afrique, qui s'est tenu à Dakar en ce début de mois. Un appel que le gouvernement togolais a pris au sérieux en instaurant des mesures fermes quoique pesantes sur les populations après concertations avec les différents acteurs (leaders religieux, élus locaux, préfets, patronat, syndicats des tenanciers de bars et restaurants, etc.) et sur avis du Conseil National scientifique.

Asavoir, dans la capitale Lomé, un couvre-feu est instauré à compter du 20 décembre jusqu'au 03 Janvier 2021 et a lieu entre 22h et 05h T.U. Exceptionnellement, les 24, 25, 31 décembre 2020 et le 1er janvier 2021, il aura lieu de 23h

à 05h du matin. Par contre, le reste du territoire national ne le subira que les 24, 25 et 31 décembre 2020, et le 1er janvier 2021, de 23 heures à 05 heures. De même, il est interdit la consommation sur place dans tous les bars sur toute l'étendue du territoire togolais, y compris les bars traditionnels, du 20 décembre 2020 au 03 janvier 2021 en cette période de fin d'année. Quant aux night-clubs, dancings bar et autres lieux de réjouissance, ils resteront strictement fermés. Dans le même ordre d'idées, tout rassemblement de plus de 15 personnes, les événements culturels et commerciaux (spectacles, campagnes publicitaire, etc.) et des célébrations (mariage, baptême, etc.), sont aussi prohibés sur toute l'étendue du territoire national. C'est ainsi que la célébration de cultes sauf est aussi règlementée pendant cette période : un jour par semaine (vendredi pour les musulmans et dimanche pour les chrétiens). Par contre, sont autorisées les célébrations des 24, 25 et 31 décembre 2020 et le 1er janvier 2021 et la quinzaine commerciale sous un format réduit, dans le strict respect des mesures barrières et des horaires du couvre-feu.

En effet, la période des fêtes de fin d'année est jugée préoccupante par les autorités sanitaires, car,

propices aux retrouvailles en famille ou aux rassemblements de masse. De quoi susciter la crainte d'une nouvelle vague épidémique du coronavirus après Noël ou dès le début de l'année 2021. Et c'est d'ailleurs la principale raison avancée par le gouvernement en prenant de telles mesures: «limiter les risques de propagation de la pandémie au nouveau coronavirus, la Covid-19, en cette fin d'année».

Le respect des dites mesures porte bien ses fruits au point où contrairement aux dernières semaines, les cas de contaminations et de décès sont en baisse. A la date du 26 décembre 2020, on décompte pour le général 3555 cas confirmés, 226 cas actifs, 3261 personnes guéries et 68 décès pour 09 cas positifs sur les 756 personnes testées, 36 guéris et zéro décès pour cette journée.

Sur le plan financier, la gestion du coronavirus a déjà coûté au gouvernement togolais, plus de 107 milliards de FCFA, répartis comme suit : 21%, soit 22,8 milliards des dépenses ont servi aux mesures de riposte sanitaire et 30%, soit 32,4 milliards ont été dépensés dans le cadre des mesures d'accompagnement au bénéfice des populations, 48% soit 52,2 milliards pour la relance de l'économie. A la date du 15 décembre le Togo a mobilisé



Un élément de la Force Spéciale Anti-pandémie à un point de contrôle du couvre feu

seulement 173 milliards sur les 400 milliards prévus.

Un tableau inquiétant qui reste une raison de plus pour les populations togolaises de veiller au respect strict des mesures barrières édictées par le gouvernement et

l'Organisation mondiale de la santé (OMS), pour une reprise du cours normal de la vie et des activités sans courir le risque de devoir faire face à une augmentation incontrôlable des cas de Covid-19, après les fêtes. Et, c'est la condition sine

qua none pour continuer par protéger les personnes vulnérables en occurrence les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes porteuses de maladies chroniques, contre la covid19.

Pour inverser sa place dans le système éducatif

## Des indicateurs de suivi pour 2021-2023 pour l'Enseignement technique

Late Pater

Au-delà des nouvelles responsabilités qu'il attribue à chaque ministre ordonnateur des dépenses de son cabinet, le budget-programme a l'avantage d'offrir un véritable outil de contrôle citoyen de l'action publique. L'utilisation de l'argent public doit désormais dépendre des programmes et actions préalablement identifiés et annoncés. Aussi sera-t-il plus aisé de juger le niveau de performance atteint à la fin de chaque année budgétaire.

Au ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat, le programme 4, qui prévoit d'accroître l'accès à l'enseignement technique, à la formation professionnelle et d'assurer l'adéquation emploi-formation, prescrit des indicateurs de suivi à vérifier en 2023 : un pourcentage de 23,3% des nouveaux inscrits en seconde dans l'enseignement technique par rapport à l'ensemble des admis au BEPC – il est estimé à 13,3% en 2020 et prévu à 16,7% en 2021 et 20% en 2022 : un pourcentage de 53,3% d'apprenants/étudiants sortant de formation technique et professionnelle qui contribuent à la création d'emplois stables et de la richesse nationale, en passant par 40% en 2022, 26,7% en 2021, contre 13,3% actuellement. Sans oublier le taux brut d'admission à l'enseignement technique et de la formation professionnelle (ETFP) qui doit passer de 6,7% en 2019 à 10% en 2023 tandis que l'effectif



Prof. Komla Dodzi Kokoroko, Ministre des Enseignements Primaire, Secondaire

des élèves de l'ETFP pour 100 000 habitants est annoncé à 655 en 2025 contre 632 en 2020.

Ce sont là les ambitions déclinées dans le Plan national de développement (PND 2018-2022) et transposées dans le Plan sectoriel de l'éducation révisé (PSE 2020-2030). Elles envisagent une place davantage prépondérante pour l'Enseignement technique et de la formation professionnelle dans la mesure où le PND mise sur le besoin de favoriser le développement des compétences techniques en lien avec les besoins du marché de l'emploi. Pour le gouvernement, cette inversion de la place de l'ETFP dans le système éducatif va se faire par la création et l'ouverture de nouveaux établissements et centres de formations professionnelles, la réhabilitation des centres existants, puis la création de nouvelles filières en lien avec le marché du travail. Et des mesures sont prises, comme l'introduction

progressive de l'outil informatique et de la technologique numérique comme voie de modernisation du dispositif de l'ETFP ; la mise en place d'une structure appropriée de formation, implantée au chef-lieu de chaque région et répondant aux normes requises pour une formation adéquate, ouverte aux jeunes, quel que soit leur niveau d'instruction. Cette structure proposerait la formation par alternance, la formation continue, y compris le perfectionnement et recyclage des artisans en lien avec les nouvelles technologies et les nouveaux profils de métiers, la formation de type dual pour compléter la formation des apprentis liés par contrat aux maître-artisans et la formation professionnelle d'appui à l'insertion et à l'auto-emploi.

Entre autres, comme déjà un début de solution au problème d'employabilité, après leur formation, 10.000 apprenants des 2ème et 3ème années des filières industrielles et agricoles des filières industrielles et agricoles sont récemment visés par le projet d'appui à l'insertion professionnelle des apprenants du système d'enseignement technique et de formation professionnelle (PAIPA/ETFP). Ces apprenants sont inscrits dans les établissements et centres publics et privés agréés du système de l'enseignement technique et la formation professionnelle, y compris ceux du système dual coopératif. Les programmes révisés des filières industrielles ont été également validés.

En raison des conséquences de la crise sanitaire liée à Covid19

## Quelque 66 000 enfants en difficulté avec l'école au Togo

Jean AFOLABI

Ils sont 66 000 enfants (filles et garçons) identifiés, âgés de 7 à 14 ans, qui ont abandonné l'école ou qui sont susceptibles d'abandonner, en raison des conséquences de la crise sanitaire. A ce sujet, à Tsévié (35 km au nord de Lomé), les volontaires nationaux (VNC et VEC) du Centre Régional de Volontariat Maritime pré-identifiés ont suivi une formation dans le cadre du projet «Appui aux filles et garçons vulnérables face à la Covid-19», ce 22 et 23 décembre 2020. Un projet qui vise, d'une part, à la réinsertion scolaire des enfants et jeunes, à renforcer le pouvoir économique des familles vulnérables suite à la crise Covid-19. Et d'autre part à sensibiliser les communautés sur les violences basées sur le genre et la pandémie au Coronavirus dans les 64 cantons que couvre la région Maritime, à travers l'appui



des volontaires nationaux.

Durant deux jours, souligne l'Agence nationale du volontariat au Togo (Anvt), ces volontaires nationaux composés des animateurs de Terrain VEC et des Volontaires d'Engagement Citoyen ont été formés sur la politique de protection et de sauvegarde des enfants et sur les composants dudit projet. En partenariat avec Plan International Togo, l'Agence a mis à disposition ces derniers pour la bonne mise en œuvre de ce projet financé par START FUND et ses partenaires.

Il est souligné que des outils de collecte et de suivi évaluation ont été

mis à leur portée, afin de mener cette mission qui leur a été confiée pour un travail efficace et efficient. Toujours pour la bonne réussite de ce projet, ces volontaires nationaux ont signé des engagements de bonne conduite. Ainsi durant toute la durée de ce projet, ils s'engagent à respecter les clauses et politiques de confidentialité sur le terrain.

Le projet «Appui aux filles et garçons vulnérables face à la Covid-19» a un délai d'exécution de deux mois et couvre uniquement les six préfectures de la région maritime.

Police nationale

## Tous les 5 ans, un stage professionnel pour changer de grade

Late Pater

C'est par un arrêté du 18 décembre 2020 que le ministre Yark Damehame a révélé que la Police nationale aura de nouveaux grades et appellations à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Et cela concerne les corps des gardiens de la paix et des gradés et des officiers de police. Le corps des commissaires n'est pas concerné. On parle d'une «quête permanente du professionnalisme dans l'institution».

Conformément à la loi du 28 juillet 2015 portant Statut spécial des personnels de la Police, les appellations «GPx» (gardiens de la paix), «brigadier», «brigadier-chef» et «officier de police adjoint» disparaissent au profit de nouveaux grades et appellations. Ainsi, les grades ci-après seront arborés par les fonctionnaires de police :

- Dans les rangs des sous-officiers et agents de police, on trouvera désormais des **Agents de Police (AP, avec un V argenté)**, **Sergents de Police (SGT, avec deux V argentés)**, **Sergents chefs de Police (SCH, avec trois V argentés)**, **Adjudants de Police (ADJ, une barrette jaune avec un liseré rouge à l'intérieur)**, **Adjudants chefs de Police (A/C, une barrette blanche avec un liseré rouge à l'intérieur)** et **Majors de Police (MJR, une barrette Major)** ;

- Dans les rangs des officiers de police, on verra des **Sous-lieutenants de Police (S/LT, une barrette argentée)**, **Lieutenants**



Gal. Daméhane Yark, Ministre de la Sécurité

**de Police (LT, avec deux barrettes argentées) et Capitaines de Police (CNE, avec trois barrettes argentées).**

En prélude au port de ces nouveaux grades, l'année 2020 a été consacrée à divers stages professionnels qui justifient ce changement. Au cours de ces stages, un accent particulier est mis sur l'éthique professionnelle, le respect des droits de l'homme, la police de proximité et autres domaines indispensables à l'accomplissement des missions régaliennes de la Police.

En plus, chaque Policier aura, au cours des années à venir, la possibilité de retourner à l'École nationale de police, une fois tous les cinq ans, pour faire un stage professionnel à l'issue duquel, s'il est déclaré admis, un changement de grade s'en suivra.

«L'introduction de ces nouveaux grades et appellations, précédés d'un stage pour chaque niveau, revêt un avantage certain pour le policier qui disposera dé-

sormais d'un plan de carrière harmonieux, cohérent et motivant. En outre, ce nouveau mécanisme de promotion régulière en grade est synonyme d'une amélioration de conditions de vie du fonctionnaire de police et d'un meilleur rendement dans l'exécution des missions au service de la population», souligne une note explicative.

A rappeler que la Police nationale a pour missions de protéger les personnes et les biens ; prévenir les atteintes à l'ordre public ; maintenir l'ordre public et le rétablir lorsqu'il est troublé ; rechercher les renseignements nécessaires à la protection des institutions de la République ; combattre la délinquance et la criminalité sous toutes leurs formes ; constater les infractions, rechercher, arrêter les présumés auteurs et les mettre à la disposition de la justice ; surveiller les frontières et contrôler la circulation des personnes et des biens ; assister les autorités judiciaires, administratives et locales.

Effet de la crise sanitaire du Covid-19 qui a impacté sa trésorerie

## La SALT reporte le paiement de ses dividendes

Late Pater

Officiellement, l'étendue de l'impact négatif de la pandémie au nouveau coronavirus (Covid-19) sur les comptes de la Société aéroportuaire de Lomé Tokoin (SALT) n'est pas dévoilée. L'aéroport de Lomé ayant fermé ses portes aux vols commerciaux pendant quatre mois à cause de la pandémie. Mais on en sait un peu après le passage du directeur général de la SALT, Colonel Latta Dokisime Gnama, devant les élus du peuple dans le cadre de l'étude au fond du projet de loi de finances 2021.

La curiosité a porté sur les dividendes. La société est-elle en mesure de payer les dividendes dus au titre de l'exercice 2019, en ce moment de Covid-19 ? «Les dividendes dus à l'Etat pour un montant de 96 millions de francs Cfa sont liés au bénéfice de l'exercice 2019. La résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la SALT qui a décidé de la distribution de ces dividendes ne peut être remise en cause par la direction générale de la SALT. Légalement, ces dividendes auraient dû être payés au plus tard le 30 septembre 2020. Mais, compte tenu de l'impact de la crise sanitaire sur les activités de la SALT et donc sur sa trésorerie, le paiement de ces dividendes a été reporté au premier trimestre 2021, en espérant une amélioration des finances de la SALT», leur a-t-on fait savoir.

Ce montant des dividendes est la valeur monétaire annuelle de ce



Colonel Latta Dokisime Gnama, D.G. de la SALT

qu'a représenté, en 2019, la part de l'Etat togolais dans la constitution de la SALT. Evidemment, sur la base des bénéfices réalisés. Depuis 1986, la SALT – société d'économie mixte à caractère industriel et commercial avec un capital réparti entre l'Etat togolais (65%) et la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Togo (35%) – est responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma et de l'Aéroport International de Niamtougou (au nord du pays). Elle est créée et organisée par le décret du 20 mai 1986. Ses activités ont démarré effectivement en janvier 1987.

Au même moment, la société aéroportuaire est également actionnaire dans d'autres entités. Et pendant qu'elle prie à une amélioration de ses finances pour payer, la SALT attend aussi recouvrer la totalité des dividendes qui lui sont dus par la Société Togolaise de Handling, Lomé Catering et Aéro Transports.

«Un échéancier leur a été accordé jusqu'en février 2021 pour le paiement», indique-t-on. En 2019, les dividendes que la SALT a obtenus des sociétés dans lesquelles elle détient des participations sont : 106 788 848 francs Cfa pour ses 58% dans Aéro Transports au capital de 687 110 000 francs Cfa ; 248 875 362 francs Cfa pour ses 36% dans la Société Togolaise de Handling au capital de 690 000 000 francs Cfa ; 141 900 000 francs Cfa pour ses 33% dans Lomé Catering (Servair Togo) dont le capital social est de 100 millions de francs Cfa ; 5 millions de francs Cfa pour ses 5% dans Togo Rail au capital de 2 milliards de francs Cfa ; 861 297 francs Cfa pour ses 2% dans la Société d'administration des zones franches (SAZOF) au capital de 290 260 000 francs Cfa. Et pour ses 4% dans ASKY (au capital de 35 693 480 000 francs Cfa), la SALT dit n'avoir rien encaissé.

En l'absence d'une nouvelle élection consulaire dans les délais

## La CCIT sous délégation spéciale pour 6 mois au plus

Late Pater

Le détail sur ce délai maximum a été révélé par l'un des porte-paroles du gouvernement. Peu avant, c'est le ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale qui signifiait au conseil des ministres, le 23 décembre 2020, avoir mis en place une délégation spéciale dont le mandat est de trois mois renouvelable une seule fois. Avec cette délégation spéciale à la tête, le processus électoral consulaire de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT), suspendu par arrêté ministériel le 2 septembre 2020, est ainsi repris.

«Compte tenu des retards et difficultés que le processus électoral a connues et face à la situation de vacance liée à la fin du mandat de la présente assemblée consulaire intervenue le 18 décembre dernier, le ministre a mis en place une dé-

légation spéciale chargée, d'une part, de la gestion des affaires courantes de la Chambre de commerce et, d'autre part, de l'organisation du processus électoral», a fait savoir le gouvernement. En plus, cette nouvelle équipe qui compose la délégation spéciale pourra proposer une refonte des textes organiques de la CCIT en s'inspirant des meilleures pratiques en la matière. Le 2 septembre, le ministre Kodjo Adédzé écrivait : «considérant les contestations récurrentes soulevées par des associations professionnelles et certains opérateurs économiques ; considérant le non-respect des conditions d'établissement des listes électorales dans chaque préfecture ou sous-préfecture ; soucieux de l'organisation d'élections consulaires inclusives, transparentes et régulières ; est suspendu, jusqu'à nouvel ordre, le processus d'élection des membres

de l'assemblée consulaire de la chambre de commerce et d'industrie du Togo».

Tout était donc parti des contestations et suspensions qui entouraient l'organisation du scrutin consulaire pour le renouvellement des instances dirigeantes de la CCIT. Certains membres de la Chambre ont même parlé d'élection truquée et de vote non secret depuis déjà plusieurs années ; ce qui, soutiennent-ils, explique que «notre chambre de commerce n'est pas performante et ne joue pas pleinement son rôle en faveur d'un secteur privé dynamique et porteur de valeur ajoutée à notre économie». C'est donc une opération de salubrité publique que devra mener l'équipe de la délégation spéciale, afin de ramener la sérénité et la confiance.

Pour ce énième scrutin consulaire, la contestation est menée par l'Association togolaise des opéra-



Kodjo ADEDZE, Ministre du Commerce

teurs économiques (ATOE). Cette organisation a dénoncé des injustices de la part de Germain Méba, président sortant de la CCIT, qui, lui, accuse l'ATOE de faire usage de faux dans les documents présentés pour la délivrance de la carte de ressortissant à ses membres. Wiyau Tchinde et les siens parlent d'une fausse accusation de la part de M. Meba qui aurait planifié de les écarter des élections consulaires. Le différend porte sur la procédure d'établissement de la carte de res-

sortissant aux membres de l'ATOE. Laquelle carte de ressortissant est le sésame qui permet d'être ressortissant de la chambre consulaire et participer aux élections. Selon M. Méba, la demande de la carte de ressortissant est individuelle et non collective. Il ajoutait que l'Association togolaise des opérateurs économiques, «contrairement aux nouvelles dispositions», a choisi de faire des demandes de cartes collectives au nom de ses membres. Il accusait l'ATOE «de les vilipen-

der sur la place publique et auprès des autorités du pays».

Le scrutin devait se tenir le 29 novembre 2020. Au total, 70 personnes doivent être élues, réparties suivant les secteurs d'activités : le secteur commerce doit désigner 20 représentants ; le secteur industrie (industries manufacturière et mines, production d'énergie électrique et distribution d'eau, industries bâtiments TP, petites et moyennes industries, et autres entreprises manufacturières et de conditionnement), 15 représentants ; le secteur des services (banques et organismes financiers, transports et assimilés, tourisme et hôtellerie, et autres services), 20 représentants ; et 15 représentants régionaux. Pour un mandat de quatre (4) ans, renouvelable.

Quelques 12.000 ressortissants composent, à ce jour, la chambre consulaire.

FOOTBALL/

## Ça se tend entre la FIF et la FIFA

Le Comité Exécutif de la Fédération Ivoirienne de Football (FIF) a réagi lundi à la décision de la FIFA de nommer un comité de normalisation chargé de diriger la Fédération ivoirienne de football (FIF).

**Hervé A.**

"Après analyse de la décision de la FIFA, le Comité Exécutif conclut au caractère fallacieux et impertinent des motifs qui la sous-tendent", précise Sam Etiassé, le Directeur Exécutif de la FIF qui ajoute que "le Comité Exécutif a pris la décision d'exercer toutes les voies de recours devant le Tribunal Arbitral du Sport (TAS)".

Jeudi, le Conseil de la FIFA a décidé de nommer à la tête de la FIF un comité de normalisation en estimant que "cette décision résulte du fait que les instances dirigeantes du football ivoirien ne sont pas parvenues à organiser une procédure électorale conforme aux exigences statutaires et réglementaires applicables à toutes les associations membres de la FIFA".

"Cet échec est le résultat des lacunes [constatées] au sein des (...) structures de gouvernance de la fédération", a argué la FIFA.

Elle dit avoir décelé "des contradictions dans les statuts et le code électoral de la FIF, qui n'ont pour le moment pas pu être résolues et ont

eu un impact significatif sur la procédure électorale".

Lundi, la Fédération ivoirienne de football a annoncé avoir saisi le Tribunal arbitral du sport (TAS) pour protester contre le blocage de l'élection de ses dirigeants.

"La Fédération internationale de football n'ayant pas donné suite aux (...) demandes de levée de suspension du processus électoral, la FIFA considère ce silence de la FIFA comme un rejet de sa demande et se trouve contrainte de saisir le TAS, afin d'obtenir de cette juridiction l'annulation pure et simple de la (...) suspension" de l'élection, a-t-elle expliqué.

Le mandat du comité exécutif de la FIF "a déjà pris fin", rappelle la FIFA, précisant que le mandat du comité de normalisation mis en place en Côte d'Ivoire comprend "des affaires courantes" de la FIF, la révision partielle de ses statuts et de son code électoral.

Le comité de normalisation doit aussi jouer le rôle d'une commission électorale et, par conséquent, organiser l'élection d'un comité exécutif de la FIF, sur la base des statuts et du



code électoral révisés, selon le communiqué.

L'organe chargé de la normalisation du football ivoirien sera constitué d'un nombre "opportun" de membres, qui seront désignés conjointement par la FIFA et la Confédération africaine de football.

Selon le communiqué, tous les membres du comité de normalisation seront l'objet d'un contrôle d'éligibilité mené par la commission de contrôle de la FIFA.

Le comité de normalisation étant

chargé d'exercer les fonctions d'une commission électorale, aucun de ses membres ne sera éligible aux postes à pourvoir lors de l'élection des membres du comité exécutif. Son mandat prendra fin le 31 décembre 2021, selon la FIFA.

Trois candidats étaient en lice pour la succession d'Augustin Sidy Diallo à la présidence de la FIFA : Sory Diabaté et Idriss Diallo, anciens vice-présidents de la FIF, et Didier Drogba, ancien capitaine des Eléphants de Côte d'Ivoire.

## BREVES

### Au moins quatre équipes africaines

La FIFA, en décidant de faire passer de 24 à 32 le nombre de participants à la Coupe du monde féminine, a indiqué réserver au minimum quatre places aux sélections africaines au lieu de trois lors des précédentes éditions.

Elle a décidé d'ouvrir la phase finale de la Coupe du monde à 32 équipes en raison du "succès retentissant rencontré par l'édition 2019 et la volonté de continuer à encourager le développement du football féminin", rapporte le site internet de l'instance mondiale.

Cette décision a été rendue publique jeudi à l'issue d'une réunion du bureau du conseil de la FIFA.

"En plus de ces quatre places, l'Afrique pourrait compter deux autres sélections qualifiées, si elles passent les barrages", ajoute la FIFA.

Elle affirme avoir "travaillé en étroite collaboration avec les confédérations sur la répartition des places pour l'édition 2023", base sur laquelle il a été décidé d'octroyer "les places restantes à l'issue d'un tournoi de barrage à 10 équipes".

L'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui vont co-organiser la Coupe du monde féminine senior en 2023, sont qualifiées d'office. Ces deux pays ont été retenus pour les barrages de qualification.

En plus d'abriter la compétition, les sélections des deux pays pourront prendre part à ces barrages, qui serviront à les préparer à la phase finale.

### Le Nigeria, deuxième pays le plus représenté en NBA

La NBA a annoncé que 107 joueurs internationaux de 41 pays figurent parmi les effectifs des équipes pour le lancement de la saison 2020-21, dont un nombre record de 17 joueurs canadiens et un nombre record de 14 joueurs africains. Ces chiffres cachent en réalité beaucoup de zones d'ombre dont l'une est le règlement sur la binationalité qui favorise toujours les terres d'accueil au détriment des pays d'origines des athlètes.

En réalité, si on prend en compte les joueurs nés de parents africains quel que soit le lieu de leur naissance, le Nigeria est largement en deuxième position derrière les États-Unis avec 26 joueurs au total. L'Afrique serait alors le deuxième continent au monde avec 50 athlètes représentés dans la ligue Nord-américaine derrière les Amériques et largement devant l'Europe.

Il s'agit de la septième saison consécutive où au moins 100 joueurs internationaux y figurent. À noter que les 30 équipes comptent toutes au moins un joueur originaire d'Afrique. Les Golden State Warriors et les Portland Trail-Blazers sont les deux équipes qui ne disposent pas de joueurs nés de parents africains dans leurs rosters.

Le Canada (17 joueurs) est le pays troisième pays le plus représenté derrière le Nigeria et les États-Unis, suivi par la France (9 joueurs), l'Australie (8 joueurs), la Serbie et l'Allemagne (6 joueurs chacun), le Sud-Soudan (3), la Guinée (3), le Cameroun (3), le Sénégal (3), la RD Congo, le Congo Brazzaville, l'Angola, Rwanda, l'Algérie, l'Égypte, la Gambie sont tous représentés.

Les records de joueurs internationaux (113) et de pays et territoires représentés (42) ont été établis au début des saisons 2016-17 et 2017-18.

### Arsenal tente tout pour se débarrasser de Mesut Özil

Arsenal doit gérer l'épineux dossier Mesut Özil dont le contrat se termine dans six mois. Pour cela, les Gunners sont prêts à tout tenter.

Ce dimanche, The Telegraph expliquait que la situation était explosive dans le vestiaire à cause de la situation de Mesut Özil. En effet, l'international allemand n'a plus joué depuis mars et n'a pas été inscrit par Arsenal sur ses listes pour jouer la Premier League et la Ligue Europa. Une mise au placard en bonne et due forme qui ne plaît pas à certains joueurs expérimentés des Gunners.

À six mois de la fin de son bail, les Londoniens vont devoir prendre une décision. La première est de le réintégrer pour la fin de la saison et ainsi le voir partir libre l'été prochain, ce que souhaite le champion du monde 2014. La seconde est d'essayer de s'en débarrasser dès cet hiver et d'au moins économiser une partie de son astronomique salaire (387 000 euros par semaines).

Pour cela, les pensionnaires de l'Emirates Stadium tentent le tout pour le tout. Selon Tuttosport, il a été proposé pour les six derniers mois de son contrat à la Juventus Turin. Les Anglais seraient même disposés à prendre une part non négligeable de son salaire et ainsi éjecter les problèmes que cause sa situation actuelle. L'Allemand retrouverait alors un joueur qu'il apprécie énormément : Cristiano Ronaldo.

"J'ai vraiment aimé jouer avec lui parce qu'il m'a rendu meilleur sur le terrain et c'est aussi un gars formidable. Je lui ai donné beaucoup de passes et il n'a pas besoin de moi pour lui rappeler ça ! C'était facile de jouer avec lui parce que vous n'aviez pas besoin de créer beaucoup d'occasions. Même si je lui donnais juste deux passes, il marquerait deux buts et c'est pourquoi il est l'un des plus grands footballeurs qui n'ait jamais vécu", avait-il expliqué en 2018. L'amour est réciproque puisque le Portugais avait critiqué le choix du Real Madrid de le vendre en 2013. Il n'y a plus qu'à...

Et à la mi-décembre, il avait reconnu ne pas être certain de participer à l'Open d'Australie. "C'est une course contre la montre. Bien sûr, cela aiderait si j'avais un peu plus de temps. Mais cela se jouera à peu de chose", avait-il déclaré lors d'une cérémonie de remise de prix en Suisse. "J'aurais espéré être à 100% dès le mois d'octobre. Mais je ne suis pas à ce niveau, même aujourd'hui. Cela risque d'être très juste" pour l'Open d'Australie, avait-il ajouté.

ANGLETERRE/TRANSFERT

## Le Brexit va s'appliquer aux joueurs à partir de janvier 2021

Les footballeurs originaires des pays de l'ancien espace Schengen seront obligés de détenir un permis de travail pour exercer leur profession sur le sol britannique, à partir du 1er janvier 2021, qui va marquer l'entrée en vigueur du Brexit, la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne.

Le Brexit est officiellement en vigueur depuis le 31 janvier dernier. Appliqué au monde du football au début de l'an prochain, il soumettra les footballeurs des pays de l'ancien espace Schengen aux mêmes obligations que leurs confrères africains, concernant l'accès à la Premier League.

"Les clubs anglais ne seront plus autorisés à engager des étrangers de moins de 18 ans, et il est prévu une limitation à trois des achats de joueurs âgés de 18 à 21 ans, par mercato (marché des transferts)", lit-on dans la

presse française.

"Tout footballeur non britannique doit se munir d'un permis de travail pour rejoindre" le championnat anglais, dont les clubs, enrichis par les droits de télévision, sont capables de débours beaucoup d'argent pour recruter des footballeurs.

Désormais, avec cette nouvelle législation qui va entrer en vigueur le 1er janvier 2021, pour être éligible en Premier League, "chaque candidat devra justifier d'un total de points requis, lesquels sont comptabilisés selon les savants baromètres incluant le nombre de sélections en équipe nationale et/ou le temps de jeu dans le club d'origine, durant les deux dernières saisons", explique-t-on dans les médias français.

Si un tel principe avait été appliqué des années auparavant, la Premier League n'aurait pas vu débarquer des

footballeurs de la trempe de N'Golo Kanté ou de Riyad Mahrez, arrivés à Leicester, en provenance du SM Caen pour le premier, et du Havre pour le second.

L'attaquant sénégalais Ibrahima Niane (FC Metz, France), un bon prospect dans le viseur des clubs anglais, aurait pu rejoindre la lucrative Premier League s'il avait un passeport français, mais il ne devrait plus pouvoir le faire avec cette nouvelle loi.

L'ancien pensionnaire de Génération Foot (Sénégal) n'a pas obtenu le nombre de sélections requises avec le Sénégal.

Le Franco-Sénégalais Ibrahima Diallo, frère d'Abdou Diallo, défenseur du PSG, n'aurait jamais pu obtenir le permis de travail si la mesure avait été appliquée au moment du marché estival des transferts (15 août-5 octobre).

La Premier League, qui permettait

aux clubs français d'améliorer leurs comptes en accueillant leurs jeunes pousses, les oblige maintenant à aller chercher de nouvelles sources de revenus. Les médias français craignent que la nouvelle législation n'entraîne d'autres difficultés pour le football dans l'Hexagone.

Les contraintes découlant du Brexit viennent s'ajouter à celles qu'entraînent le Covid-19 et la rupture du contrat avec le diffuseur Mediapro. Les clubs français veulent rencontrer l'Union nationale des footballeurs professionnels pour négocier une baisse des salaires des joueurs.

Après le départ du groupe sino-espagnol Mediapro, on apprend de diverses sources médiatiques que le groupe français Canal+ a fait des propositions pour prendre le relais et assurer des revenus importants aux clubs de la France.

TENNIS

## Federer renonce à l'Open d'Australie

L'ex-N°1 mondial Roger Federer a déclaré forfait pour l'Open d'Australie, qu'il va rater pour la première fois de sa carrière car il doit poursuivre sa récupération après deux opérations à un genou, ont annoncé lundi les organisateurs du tournoi.

Roger Federer, 40 ans le 8 août prochain, avait cessé toute activité sportive depuis février mais avait repris ses entraînements récemment et figurait sur la liste des participants à l'Open d'Australie, qui commence le 8 février.

"Finalement, Roger n'a pas eu le temps de se préparer aux rigueurs d'un Grand Chelem et il est très déçu de ne pas pouvoir venir à Melbourne en 2021", a déclaré le patron du tournoi, Craig Tiley. "Nous lui souhaitons le meilleur alors qu'il prépare son retour plus tard dans l'année et attendons de



le voir à Melbourne en 2022", a-t-il poursuivi.

D'ailleurs, ses soucis de santé avaient même poussé Federer à envisager la fin de sa carrière. "L'heure de la retraite approche et je sais que le circuit va me manquer. Il aurait été facile de prendre ma retraite mainte-

nant, mais je veux me donner une chance de profiter encore du tennis", déclarait le Suisse en juillet dans la presse allemande, peu de temps après avoir subi - en pleine suspension du circuit pour cause de Covid-19 - une seconde arthroscopie du genou droit en quatre mois et mis fin à sa saison.

One Radio Numéro 1 au Togo  
www.oneradio.tg  
(+228) 7012515  
@one\_radio

A mi-parcours de l'exécution du projet PASIET

## Les statistiques environnementales font les comptes des 3 dernières années

Jean AFOLABI

Le Projet d'amélioration du système d'information environnementale du Togo (PASIET) a été lancé le 23 avril 2019 à Lomé. Un lancement couplé de l'élaboration du Rapport sur l'Etat de l'Environnement au Togo (REET). Au moment où, au Togo, tous les diagnostics relevaient le faible niveau de l'information environnementale.

Dans la réalité, les relations entre les structures de l'information environnementale sont peu coordonnées ou inexistantes, affirmait le ministère de l'Environnement et des ressources forestières. Pour y remédier, le Togo s'est engagé depuis 2014 dans un processus de développement des statistiques environnementales. Un processus qui vise à renforcer les statistiques de l'environnement en prenant en compte tous les nouveaux développements conceptuels, méthodologiques et stratégiques pour le suivi des Objectifs du Développement Durable (ODD) et d'autres exigences internationales.

«Le PASIET venait ainsi pour contribuer à l'édification et au renforcement d'un mécanisme de surveillance et de mesure des

progrès dans le cadre du suivi des ODD ainsi que de la mesure de la durabilité environnementale et écologique. Ce projet va permettre au Togo de se conformer aux normes internationales avec l'élaboration du premier annuaire des statistiques de l'environnement du pays, du premier recueil méthodologique des statistiques de l'environnement et du premier Rapport sur l'Etat de l'Environnement du Togo (REET)», déclarait-on officiellement.

A mi-parcours de la mise en œuvre du projet, il s'est agi de voir un peu plus clair dans les comptes. Ainsi, le gouvernement, à travers le Fond fiduciaire de la coopération économique Corée-Afrique (KAOFEC) pour le financement des statistiques environnementales de la Banque africaine de développement (Bad), a-t-il l'intention de faire exécuter l'audit des comptes du projet portant sur les exercices 2018, 2019 et 2020.

Il est question de s'assurer que : (a) tous les fonds ont été utilisés conformément aux conditions des accord(s) de don; (b) toutes les pièces justificatives appropriées, des archives et des livres de comptes appropriés ont été tenus

en relation avec toutes les activités du projet; (c) les décaissements de fonds ont été effectués sur la base du manuel de décaissement et en conformité aux conditions du don; (d) les paiements effectués grâce aux ressources du projet correspondent aux activités du projet comme indiqué dans le rapport sur l'état d'avancement du projet; (e) les comptes spéciaux ont été tenus conformément aux dispositions de l'accord de don et aux règles et procédures de la Banque en matière de décaissement; (h) aucune dépense inéligible n'a été identifiée au cours de l'examen.

Les manifestations d'intérêt sont attendues le 6 janvier 2021 au plus tard. La mission va s'étendre sur trois (03) semaines à compter de la date de signature du contrat avec le consultant.

Pour Noël Koutéra Bataka, alors ministre de l'Agriculture, «les statistiques constituent un dispositif transversal au service de tous les départements ministériels permettant de suivre efficacement les efforts du Togo dans l'atteinte des exigences de ses engagements nationaux, régionaux et internationaux».

Cascades, ruisseaux, montagnes, grottes et autres

## La commune Wawa 2 mise sur son patrimoine naturel

Jean AFOLABI

La mise en valeur du patrimoine naturel et la promotion de l'agriculture sont deux grands défis à relever dans la commune de Wawa 2. Avec une superficie de 364 km<sup>2</sup>, la commune de Wawa 2 regorge de ruisseaux, de montagnes, de cascades et autres, indique le portail *Unir.tg*. Au local, l'autorité communale compte sur l'appui du gouvernement et des bailleurs dans la mise en œuvre de projets de développement et de valorisation du patrimoine, attendus pour faire de Wawa 2 un eldorado avec des sites touristiques pas des moindres.

On y cite, parmi les ressources naturelles les plus importantes, et malheureusement méconnues préalablement des populations, les cascades, les ruisseaux, les montagnes, les grottes et autres. Les cascades les plus importantes, vu leur débit et leur altitude sont six (6) et méritent d'être mis en valeur. Il s'agit de la cascade d'Agbo-Kopé (30 m d'altitude), la cascade d'Avégamè (50 m d'altitude), la cascade de Vakpo (60 m d'altitude), la cascade de Égbo (50 m d'altitude), la cascade de Botokou (200 m d'altitude). Il est signalé d'autres sites, notamment une grotte à Adomi pouvant contenir près de 800 personnes, une grotte à Amoutchi et à Kouma-Kwanta.



Le Maire de Wawa 2, Koudjo Bossiade, a de ce fait encouragé les cadres, la diaspora et le gouvernement à intervenir en faveur du développement du patrimoine

naturel de la commune. Tout en projetant la culture du riz sur une superficie de 2000 hectares, la promotion de la culture de gingembre, du café et du cacao. Avec : *Unir.tg*

**SOCIÉTÉ TOGOLAISE DES EAUX S.A.**  
Séjour Social : 33, Avenue de la Libération B.P. 1301 - Tél. (+228) 22 21 34 81 - (+228) 22 21 58 63 - Fax : (+228) 22 21 46 13 - Lomé - TOGO

### COMMUNIQUE DE LA SOCIÉTÉ TOGOLAISE DES EAUX

La Société Togolaise des Eaux (TdE) informe son aimable clientèle que les opérations de recouvrement démarrées depuis le mois de novembre 2020 sur toute l'étendue du territoire national se poursuivent chez les abonnés ayant des factures d'eau impayées.

Elle invite les clients redevables à solder leurs impayés dans les meilleurs délais, afin d'éviter tout désagrément lié à la suspension de la fourniture d'eau.

Par ailleurs, dans le cadre du respect des mesures barrières, la TdE exhorte sa clientèle à privilégier les moyens de paiement électroniques, notamment :

- TMoney
- Flooz
- Ecobank MOBILE
- Eco CCP

Lomé, le 22 décembre 2020  
La Direction Générale

[www.tde.tg](http://www.tde.tg)

Comptes Bancaires : UTB : 21064641004000 - STIC : 01038996000183-84 - BIA - TDGO : 00136910775-23 - CIABANK : 48218309726-26  
OHABANK SPECIALE : 48218018723-07 - ECOBANK : 7010231487316701 - CCP : 631000633061009-34 - DIAMOND B : 223006932912-33 - BNC : 82027060112  
NIF : 100169083

**LOTÉRIE NATIONALE TOGOLAISE**

SOCIÉTÉ ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION  
AU CAPITAL DE 5.000.000.000 FCFA  
RCM TOGO-LÔME 1993 B 2452

Lomé, le 09 DEC 2020

### COMMUNIQUE

La Direction Générale de la Loterie Nationale Togolaise informe son aimable clientèle, les agents commissionnaires, et les clients spéciaux qu'en raison des fêtes de Noël et du Nouvel An, les tirages de LOTO BENZ n° 1562 du 23 décembre 2020 et n° 1563 du 30 décembre 2020 ; les tirages de LOTO KADOO n° 627 du 25 décembre 2020 et n° 628 du 1<sup>er</sup> janvier 2021, auront lieu selon les jours et le programme ci-dessous :

**Tirage 1562 et 1563 de LOTO BENZ : les mercredis 23 et 30 décembre 2020**

- 10 H 30 : Début de la réception des enjeux sur micro-ordinateurs au siège de la LONATO
- 11 H 00 : Fin de la réception des enjeux sur micro-ordinateurs.

**Tirage 627 et 628 de LOTO KADOO : les jeudis 24 et 31 décembre 2020**

- 10 H 30 : Début de la réception des enjeux sur micro-ordinateurs au siège de la LONATO
- 11 H 00 : Fin de la réception des enjeux sur micro-ordinateurs.

**N.B. : Les gains seront payables les jours de tirages ci-dessus indiqués.**

La Loterie Nationale Togolaise vous souhaite une bonne fête de Noël et une bonne et heureuse année 2021.

La Direction Générale

En dépit du fort ralentissement attendu / En raison de la Covid19

## L'impact positif de l'agriculture, des mines et des services sur l'économie

\* Le taux de financement de l'économie à 30% au 30 septembre 2020, en évolution semestrielle, par rapport à mars 2020.

Jean AFOLABI

« Depuis environ neuf (9) mois, nous traversons une crise sanitaire qui s'est traduite par un fort ralentissement de l'activité économique, surtout dans les secteurs tertiaire et secondaire. Toutefois, la mise en œuvre des mesures ciblées prises par les autorités sous-régionales et nationales a permis d'atténuer les effets de cette pandémie sur les activités économiques ». C'est en ces mots d'espoir du ministre Sani Yaya de l'Economie et des finances ont marqué, jeudi dernier à Lomé, la tenue de la dernière session de l'année du Conseil national du crédit (CNC). En vidéo-conférence, bien attendu, coronavirus oblige.

Les données disponibles indiquent le maintien de la croissance économique bien qu'en recul, pointe le ministre. Pour toute l'année 2020, l'activité économique devrait progresser de 0,7%, contre une prévision initiale de 5,5%. « Cette croissance serait portée par certaines branches d'activité qui se sont montrées résilientes », a-t-il affirmé. Et cite, en particulier les branches telles que « Agriculture, Élevage, Forêt, Chasse et Pêche », avec une contribution de +0,8% ; « Autres services marchands » qui contribuera à +0,5% ; et « Indus-



tries extractives », dont la contribution à la croissance est attendue à +0,4%.

En outre, le cadre macroéconomique demeure stable avec le taux d'inflation contenu à 1,6% en 2020 et le taux d'endettement maîtrisé à 58% du Produit Intérieur Brut au 30 septembre 2020. En perspectives, fait remarquer le ministre Yaya, « l'activité économique devrait s'accélérer pour permettre l'atteinte d'une croissance économique de 4,7% en 2021, soit un raffermissement de 4,0 points de pourcentage de plus que celui de 2020, en liaison avec les mesures prises pour une maîtrise des effets de la pandémie de la Covid-19 ».

Au menu de la rencontre du Conseil national du crédit, il y avait notamment la situation du financement de l'économie. Malgré l'en-

vironnement difficile lié à la Covid-19, celle-ci s'est légèrement améliorée, avec une baisse des taux d'intérêt débiteurs et une maîtrise du risque de crédit, en relation avec les mesures prises par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). En effet, les concours à l'économie ont progressé de 0,5% au 30 septembre 2020 et le taux d'intérêt débiteur moyen s'est replié de 20 points de base à 7,7%, contre 7,9% un an plus tôt. Quant au taux de dégradation du portefeuille de crédit, il est ressorti à 17,0% au 30 septembre 2020, contre 16,7% au 30 juin 2020, tout comme au 31 mars 2020. Ces évolutions, selon le ministre, ont permis de maintenir le taux de financement de l'économie à 30% au 30 septembre 2020, soit exactement le même niveau au 31 mars 2020.

En vue d'une reprise progressive de l'activité économique, les acteurs ont dû convenir, dès l'année prochaine, de profondes réflexions sur les voies et moyens pour améliorer davantage les conditions de fonctionnement du système bancaire et financier, et de financement de l'économie.

Cela appelle, a indiqué le ministre de l'Economie, de centrer la relance de l'économie nationale autour de l'intensification de la création des pôles de croissance des unités de transformation industrielle des matières premières, particulièrement dans les secteurs agricoles et industriels pour dévelop-

per les chaînes de valeur et créer plus de richesse et d'emplois. Cette nouvelle réorientation engendre d'autres types de besoins en investissements et, par conséquent, la mise en place des facilités de crédit appropriées au niveau des établissements de crédit.

Cela appelle aussi à réfléchir sur le coût du financement de l'économie. D'autant que les taux d'intérêts débiteurs ressortent toujours à des niveaux relativement élevés, en dépit des détentes observées en 2020 par rapport à 2019. Pourtant, la Banque centrale a baissé son taux directeur à 2%, à compter du 24 juin 2020. En outre, l'Ins-

titut d'émission pratique des opérations d'injection de liquidité à taux fixe de 2% pour atténuer totalement les tensions de liquidité.

Bien évidemment, les premiers responsables des institutions financières sont appelés à jouer leur partition, notamment en prenant « des mesures idoines pour améliorer davantage la qualité de leur prestation de services financiers. Nous enregistrons de plus en plus de plaintes sur notamment : le fonctionnement des Guichets Automatiques de Banque ; le délai d'attente aux guichets bancaires ; et le traitement des réclamations des clients », a dit Sani Yaya.

Santé/Pour lutter contre la rougeole et la polio

## L'ONU a besoin de 655 millions de dollars

Etonam Sossou

Alors que la pandémie de Covid-19 perturbe les campagnes de vaccination, une action urgente est nécessaire pour éviter des épidémies majeures de rougeole et de polio et protéger les enfants les plus vulnérables de ces maladies mortelles et déviantes.

L'UNICEF et l'OMS estiment que cet appel est d'autant plus urgent car l'absence ou le manque de vaccination dans le monde entier expose des millions d'enfants à un risque accru de maladies infantiles qui sont pourtant évitables. « La Covid-19 a eu un effet dévastateur sur les services de santé et en particulier les campagnes de vaccination, dans le monde entier », a rappelé le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS. « Mais contrairement au coronavirus, nous disposons des outils et des connaissances nécessaires pour stopper des maladies telles que la polio et la rougeole », a-t-il rappelé. Face à ces maladies évitables, l'OMS et l'UNICEF ont besoin de ressour-

ces et d'engagements financiers nécessaires pour mettre ces outils et ces connaissances en pratique. « Si nous faisons cela, des vies d'enfants seront sauvées », a insisté le Dr Tedros.

Les agences onusiennes estiment que 655 millions de dollars (400 millions de dollars pour la polio et 255 millions de dollars pour la rougeole) sont nécessaires pour combler les lacunes dangereuses en matière d'immunité dans les pays non éligibles au programme de l'Alliance Gavi pour les vaccins et cibler les groupes d'âge vulnérables. L'UNICEF insiste, de son côté, sur le fait que le monde ne peut pas se permettre de voir la lutte contre le nouveau coronavirus mortel « faire perdre du terrain » dans le combat contre d'autres maladies. « Il est essentiel de s'attaquer à la pandémie mondiale de Covid-19. Cependant, d'autres maladies mortelles menacent également la vie de millions d'enfants dans certaines des régions les plus pauvres du monde », a affirmé Henrietta Fore, la Directrice exécutive de l'UNICEF.

Face à la résurgence des deux

maladies, l'UNICEF et l'OMS rappellent que de nouveaux outils devraient être déployés au cours des prochains mois. Il s'agit notamment d'un nouveau vaccin oral contre la polio de nouvelle génération et d'un plan d'intervention stratégique pour prévenir, détecter et réagir rapidement et efficacement aux épidémies de rougeole. Ces dispositifs pourraient aider « à faire face à ces menaces croissantes de manière plus efficace et plus durable, et finalement sauver des vies », soulignent les deux agences onusiennes.

Les dirigeants des pays, les donateurs et les partenaires sont donc sollicités pour répondre à l'appel urgent de l'ONU en faveur d'une action mondiale contre la rougeole et la polio. « Nous avons besoin de ressources financières supplémentaires pour reprendre en toute sécurité les campagnes de vaccination et donner la priorité aux systèmes de vaccination qui sont essentiels pour protéger les enfants et éviter d'autres épidémies que la Covid-19 », a fait valoir Mme Fore.

## Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°626  
de LOTO KADOO du 18 Décembre 2020

La LONATO a procédé jeudi dernier à son siège au 627<sup>e</sup> tirage de LOTO KADOO sans bonus.

Lors du précédent tirage de LOTO KADOO, des gagnants de gros lots ont été enregistrés à LOME et à TABLIGBO. Dans les autres villes du pays, ce sont essentiellement des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

Ainsi à LOME, la LONATO a enregistré un lot de 1.000.000F CFA, un lot de 1.125.000F CFA, un lot de 1.312.000F CFA et un super gros lot de 4.750.000F CFA, gagné sur les points de vente 60822 et 70731.

A TABLIGBO c'est un lot de 1.000.000F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance auprès de l'opérateur 80024

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !  
BONNE CHANCE A TOUS !!!

## LOTO KADOO

Résultats du tirage N°627 de LOTO KADOO du 24 Décembre 2020

Numéro de base

42 11 40 22 27

## LOTO SAM

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°182  
DE LOTO Sam du 19 Décembre 2020

Le tirage N°183 du LOTO Sam a eu lieu Samedi 19 décembre 2020 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Samedi dernier, C'est à LOME, TABLIGBO, KARA et DAPAONG que la LONATO a recensé des gros lots. Dans les autres villes du pays ce sont essentiellement de lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à un million de francs qui ont fait le bonheur des parieurs.

Ainsi la ville de LOME, c'est un lot de 1.575.000F CFA, qui été recensé sur le point de vente 30426.

A TABLIGBO, KARA et DAPAONG, ce sont des lots de 1.000.000F CFA qui ont été gagnés par nombreux parieurs. Ils sont été remportés respectivement auprès des opérateurs 80029, 10038, 10045, 10122.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°183 de LOTO SAM du 26 Décembre 2020

Numéro de base

05 21 53 59 48

Numéro bonus

33



# LE SMARTPHONE IDÉAL POUR NOËL

OFFREZ-VOUS LE **F1 MAX** **4G+**



1 Téléphone

+

4Go offerts

=

**39 900 F CFA**



McCANN



- Android 10 (Go Edition)
- 8Mpx Dual Camera + Dual front Camera 2Mpx avec IA pour Selfie
- Processeur puissant quadri-cœur 1.3 Ghz
- Mémoire 8Gb, Lecteur Micro SD jusqu'à **32 Gb**
- **4G** Wifi Hotspot Wifi, BT A-GPS
- Batterie 4000 mAh
- Ecran 5,7" 18 :9 IPS
- Lecteur d'empreinte digitale



Promo du 1er au 31 Décembre 2020. Volume de 4Go valable 07 jours.

f @togocom.tg

📷 @togocom\_tg

Service Client : 888 | 119  
7 jours/7 de 7h à 21h

togocom.tg